

# 3

## Réseau France 3 : Préavis de grève contre le projet ICI La Cfdt appelle à la grève à partir du 8 novembre 2023

Les dégradations des conditions de travail des salariés du Réseau France 3, liées au déploiement des éditions Ici, ont fait l'objet d'une saisine à laquelle la Cfdt a activement participé. Le 12 octobre, la direction du Réseau a présenté un début de plan « d'urgence », qui ne peut nous satisfaire.

Depuis l'annonce du projet Ici, la Cfdt a alerté sur la nécessité de revoir à la hausse les moyens du Réseau pour permettre le déploiement des éditions régionales nouvelle formule. Nous constatons :

- Que les 60 ETP en renfort pour 2023-2024 ne sont pas suffisants pour absorber la charge de travail supplémentaire,
- Que les amplitudes journalières de nombreux salariés ont augmenté, ne permettant plus de concilier vie professionnelle et vie personnelle, générant fatigue et stress, plus spécifiquement pour les salariés de la filière édition, les présentateurs et les encadrants.
- Que pour les personnels techniques des régies, les monteurs et les journalistes reporters de terrain, les conditions de travail se sont aussi dégradées.
- Que pour les scriptes, métier dont la direction ne se cachait pas, il y a quelques années, de vouloir la disparition, la situation est dramatique. Faute d'avoir assuré la pérennité du métier en formant de nouvelles scriptes par le passé, d'en avoir garanti l'attractivité, le réseau se trouve aujourd'hui dans une impasse et souffre d'une pénurie de scriptes, mettant en danger des éditions d'info, tous les jours, et des émissions de programme.

**La Cfdt estime que le plan présenté le 12 octobre par la direction, en réponse à la saisine, n'est pas satisfaisant, ne propose que des pistes de réflexion, sans mesures réellement concrètes pour répondre à l'urgence.** Des ateliers et des discussions dans chaque antenne, du cas par cas, une GPEC « métiers de l'édition », un travail sur le vivier des scriptes... Voilà ce qui est proposé. TROP TARD !

Concernant l'éditorial, alors que les journalistes souffrent d'une perte de sens de leur travail, nous assistons à une multiplication des journaux mutualisés, des sujets « offre interrégionale », et nous nous éloignons encore un peu plus de ce qui a longtemps fait notre force, la proximité.

Tous les risques mis en avant par les élus des CSE se réalisent les uns après les autres. Et le plan d'urgence présenté le 12 octobre par la direction ne répond pas, dans l'immédiat, aux problématiques soulevées par la saisine.

Conformément aux revendications portées par la Cfdt lors de la saisine, nous revendiquons :

- La mise en place immédiate de **mesures conservatoires**, pour permettre un travail sérieux sur un plan d'action qui répondrait concrètement et efficacement aux problématiques soulevées par la saisine. **Cela comprend l'adaptation des tranches ICI 12/13 et 19/20 jusqu'à fin janvier 2024, les rédactions du Réseau se recentrant sur les seuls contenus locaux et régionaux**, sur une durée adaptée et la rédaction nationale prenant en charge la fabrication et la diffusion de l'information nationale et internationale ; ainsi **qu'un bilan début janvier 2024**, avant de décider d'une évolution de l'antenne.
- **L'attribution des moyens humains nécessaires pour la mise à l'antenne d'éditions régionales qualitatives**, privilégiant le journalisme de terrain et le reportage, dans le respect des principes professionnels. La fabrication des émissions d'antenne doit être sanctuarisée et ne plus servir de variable d'ajustement, sur laquelle sont prélevés les moyens qui manquent pour fabriquer les éditions de l'info. Les 60 ETP supplémentaires attribués au Réseau ne suffisent pas. **La Cfdt demande que le nombre d'ETP supplémentaires permette d'absorber réellement la charge de travail générée par Ici, et que ces ETP soient pérennisés au-delà de l'année 2024.**
- La planification systématique de **3 scripts par jour en semaine et 2 le week-end**, ainsi que le renforcement du vivier des scripts par la formation de nouvelles/eaux scripts.
- **Des organisations du travail préservant la santé des salariés et l'articulation entre vie professionnelle et vie privée**, par la mise en place, entre autres, de la semaine de 4 jours.
- Une véritable **autonomie éditoriale** garantie aux rédactions régionales.

Afin d'obtenir la satisfaction de ces revendications, la Cfdt appelle l'ensemble des salariés du Réseau France 3 à cesser le travail de **12h16 à 13h15** à compter de **mercredi 8 novembre**, pour **une durée illimitée**.

Reçu par mail le  
2/11/23 à 14h22 avec  
les réserves d'usage



Paris, le 2 novembre 2023

Yvonne Roehrig  
DSC

